

LE MERZER

#40
Hiver 2020



LA CANTINE FAIT PLACE NETTE !



Meilleurs Voeux 2021



L'ouverture de la boulangerie

Illumin'Hair



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	2
LES TRAVAUX.....	3 à 5
INTERCOMMUNALITÉ.....	6
ETAT CIVIL 2020	7
NOTRE ÉCOLE.....	8 à 9
AGENDA 2021	10
VIE ASSOCIATIVE	11 à 13
NOS AÎNÉS	14
CITOYENNETÉ.....	15
INFORMATIONS DIVERSES.....	16 à 17
ENTREPRISES.....	18 à 19
ANNONCEURS	20

MÉMO

Horaires de la Mairie :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
De 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h00
Fermée au public le mardi

Mairie

11, Place de l'Église - 22200 Le Merzer
Tél : 02 96 44 90 43 - Fax : 02 96 44 71 31
mairie.le-merzer@orange.fr

Permanences des élus : Sur rendez-vous

Horaires de l'Agence postale communale :

Du lundi au vendredi : de 8h55 à 11h50
Samedi : de 10h00 à 11h50

Tél : 02 96 44 93 24

Levée du courrier :

- boîte postale extérieure : 9h00
- bureau agence postale : 11h45

Leff Armor communauté

Tél : 02 96 70 17 04 - accueil@leffarmor.fr

2 lieux d'accueil :

- Moulin de Blanchardeau - 22290 Lanvollon
- 31 rue de la Gare - 22170 Châtaulaudren

Horaires d'ouverture de la déchèterie de Pommerit-le-Vicomte

Lundi, mercredi, vendredi et samedi

- De novembre à mars :
9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
- D'avril à octobre :
8h30 à 12h00 et 13h30 à 18h00

Tél : 02 96 21 92 90

CIAS - aide et soins à domicile

Tél : 02 96 79 77 82

Décidément, cette année 2020 nous aura mis à rude épreuve. Il aura fallu beaucoup d'efforts de la part de tous pour faire face à la pandémie et assurer notre mission d'accompagnement.

Depuis mars dernier, nous sommes confrontés à l'épidémie Covid-19 qui nous affecte dans nos vies personnelles et professionnelles. La gestion du contexte sanitaire s'est traduite par la mise en place de protocoles qui ont profondément bouleversé nos pratiques et nos relations avec les autres. Je veux adresser un message de soutien à tous ceux qui sont durement impactés par la crise.

A travers ce mot, je réitère mes remerciements aux personnes qui ont œuvré pour rendre supportable cette période difficile et anxiogène. Je tiens, de nouveau, à saluer l'engagement remarquable des agents qui sont au service de nos concitoyens : ils ont à cœur de poursuivre le mieux possible leur mission.

L'année 2020, fort heureusement, a aussi été marquée par un certain nombre de réalisations : la réception des travaux de la salle multifonctions et de l'agence postale communale (enfin !), la démolition de l'ancienne cantine qui laisse place à une nouvelle zone de stationnement, le programme annuel de voirie auquel s'est greffé le curage de servitudes en eau, l'aménagement paysager entre le plateau sportif de l'école et les pavillons Seniors, le lancement de la consultation pour la maîtrise d'œuvre du futur lotissement Aer Vat, ...

Toujours en 2020, nous avons eu l'immense joie de voir rouvrir la boulangerie, commerce essentiel. Nous souhaitons la bienvenue à Dominique Vincent et Magalie, sa salariée. Merci à Marie et Fred de l'Insomnia d'avoir assuré un dépôt de pain.

Autre satisfaction : nous accueillons aussi, avec grand plaisir, Rozenn Le Goff qui a repris le salon de coiffure précédemment tenu par Marie-Louise Souliman à qui nous souhaitons une merveilleuse retraite. Elle est épaulée par son employée Laëtitia.

J'en appelle à votre engagement et fidélité pour que perdurent nos commerces de proximité, créateurs de lien social.

Pour 2021, même si nous traversons une zone de turbulence sanitaire, gageons que la nouvelle année verra fleurir de beaux projets : la construction d'un préau dans la cour des primaires, l'engagement d'une réflexion sur l'école numérique, l'étude de l'aménagement du parking desservant la salle multifonctions, la réhabilitation du Pont Coat et du pont de Guern Vian endommagés, la finalisation de l'éclairage public aux pavillons Seniors, le

choix du maître d'œuvre qui proposera les premières esquisses du lotissement Aer Vat, l'amélioration de la performance énergétique de nos bâtiments communaux, la voirie, la création d'un site internet pour la mairie, ...

Concernant la mise en service de l'antenne de téléphonie mobile et le déploiement de la fibre optique dont la maîtrise d'ouvrage relève de la Région, je condamne l'inertie des entreprises en charge de ces travaux : les retards sont exaspérants. Je peux comprendre votre courroux car je le partage aussi - surtout dans un contexte où le télétravail est de rigueur -. Toutefois, j'invite certains à un peu de retenue car ni les agents ni les élus ne méritent les agressions verbales dont ils sont parfois victimes. Je vous assure que nous agissons avec ardeur pour solder ces deux dossiers.

Côté PLUiH - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal -, l'enquête publique pendant laquelle vous avez eu la possibilité de vous exprimer est à présent achevée. Les commissaires enquêteurs travaillent à la rédaction de leur rapport. Gageons que les conclusions nous soient favorables.

2021 sera une année d'échéances électorales puisque deux scrutins se tiendront : les élections régionale et départementale (à laquelle je ne serai pas candidate).

A présent, je vous laisse le soin de parcourir ce bulletin. A travers cette lecture, vous pourrez découvrir les propositions d'activités de nos associations qui contribuent au dynamisme et à l'animation dans notre commune. Qu'elles soient assurées de notre soutien et de nos encouragements car toutes, sans exception, ont été impactées par cette crise sanitaire qui nous a privés de moments importants de partage et de convivialité.

Dans cette période trouble, les solidarités territoriales sont plus que jamais essentielles. Nous vous assurons de notre mobilisation et vous invitons à rester vigilants, attentifs et solidaires. Prenez soin de vous et de vos proches.

Au nom du Conseil Municipal, je vous présente à chacune et à chacun d'entre vous tous nos vœux de santé, de bonheur, de paix pour cette nouvelle année que nous espérons emplie de détermination pour réaliser nos rêves et créer ensemble la qualité de vie dans notre commune.

Belle année à tous !

Bloavezh mat !

Laurence CORSON, Maire.

Rédaction : Commission bulletin communal de Le MERZER.

Photos : A. Le Bris, M. Le Biniguer, A. Gautier, L. Corson, F. Hervé et X. Le Moal.

Conception, maquette, impression : Roudenn Grafik Guingamp.

Ce document est imprimé sur papier PEFC avec des encres à bases d'huiles végétales.

Travaux de curage

Le long de nos routes communales, du curage de fossé a été entrepris sur une distance de 5.380 mètres avec reprise de certaines entrées de champs et la création d'une zone de croisement au Quelleneq.

Par la même occasion, deux servitudes d'eau ont été curées à Lan Merzer et route de Saint-Jean-Kerdaniel.

L'ensemble de ces travaux a été réalisé par l'entreprise MEUROU pour un montant de 16.793,40 € HT.

Des travaux au chemin de Kerfin

Le chemin reliant Croas Bars à Kerfin a été rouvert. Après des travaux d'assainissement, un empierrement a été réalisé sur une partie du linéaire. C'est l'entreprise MEUROU qui a conduit ce chantier pour la somme de 5.741,50 € HT. Pendant la période hivernale, la circulation y est interdite aux véhicules à moteur.

Intégration dans le domaine public de la route de Kerprat

La voie menant de la RD 9 à Kerprat était jusque là une propriété privée. Depuis le 23 juin 2020, elle a été intégrée partiellement dans le domaine public communal par le service de la publicité foncière de Saint-Brieuc. Pour rappel, la route a été cédée gratuitement à la commune qui a pris les frais d'acte à sa charge.

Cimetière : 7 nouvelles cavurnes

Face à la demande croissante des monuments cinéraires, sept nouvelles cavurnes ont été créées par les Services Techniques de la commune, avec un petit aménagement paysager. En plus de ces travaux, une clôture a été mise en place le long de la RD 65.



Salle multifonctions Réception des travaux

La réception de la nouvelle salle multifonctions s'est faite le 4 novembre dernier. Il reste quelques finitions à effectuer. Les sanitaires publics devraient être opérationnels prochainement.

Nous disposons dorénavant d'un outil fonctionnel pour l'organisation de réunions. Cette salle permettra de recevoir les personnes à mobilité réduite dans de bonnes conditions. Le nouveau bâtiment est doté d'une salle d'archives pour la mairie, plus spacieuse et plus pratique.



Travaux à l'agence postale

Dans le cadre de la construction de la salle multifonctions, une rénovation de l'agence postale avait été actée. Les travaux à présent terminés offrent plus d'espace aux usagers ainsi que des conditions de travail optimales pour Agnès, gérante de l'agence.

Les travaux qui avaient pour objectifs d'insonoriser la pièce, d'offrir un espace de rangement plus conséquent, de « rafraîchir » le local (peintures, sol, plafond), ont été financés à 50% par la poste.



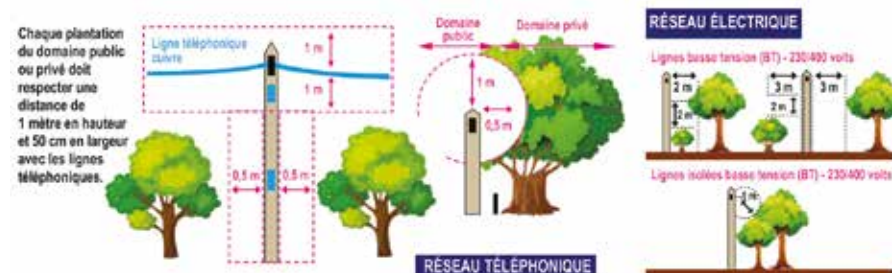
Elagage : une obligation !

La mairie rappelle qu'il existe une réglementation relative à l'élagage des arbres. Elle vise notamment à prévenir différents risques tels que :

- la chute d'arbres et de branches sur les véhicules et les personnes,
- le manque de visibilité sur le réseau routier,
- le dysfonctionnement des infrastructures (lignes aériennes téléphoniques et électriques).

Il convient donc de procéder à un entretien régulier.

Quelles sont les distances à respecter ?



> Les travaux d'élagage pour la fibre doivent être achevés pour le 28 février 2021

Programme voirie

Les routes de Ty Ru à Kerthomas (340 m) et de Keryvon au Vergren (940 m) ont été enrôbées fin novembre. Sur cette dernière voie, des zones élargies ont été aménagées pour faciliter le croisement des véhicules. L'entreprise COLAS de Ploumagoar a réalisé ce chantier pour un montant de 48.876 € HT.



Autorisations pour travaux

Pour vos permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, certificats d'urbanisme (information et opérationnel), déclarations préalables...

- Vous devez déposer votre demande à la mairie de Le Merzer.
- Leff Armor communauté instruit votre dossier (depuis le 1^{er} janvier 2018).
- La mairie de Le Merzer effectue la notification de la décision.

PENSEZ A DEMANDER L'AUTORISATION POUR LES TRAVAUX CI-DESSOUS, ELLE EST OBLIGATOIRE.

CLÔTURES	- Par exemple : murs, portails, ouvrage à claire-voie, à treillis, palissades, grilles, grillages. - Délai d'instruction : - 1 mois - 2 mois si soumis à l'accord des bâtiments de France (administration de l'État)	Déclaration Préalable Dépôt du dossier : mairie Instruction : Leff Armor communauté
DÉMOLITIONS	- Travaux démolissant ou rendant inutilisable tout ou partie d'une construction - Délai d'instruction : 2 mois	Permis de démolir Dépôt de dossier : mairie Instruction : Leff Armor communauté
BUSAGE AGRICOLE	- Le demandeur prend contact avec la mairie et respecte les prescriptions. - Il assure la mise en œuvre. - Il prend en charge la totalité des coûts des travaux.	Autorisation municipale de busage Dépôt de dossier : mairie Instruction : mairie
BUSAGE « CONFORT »	- Les services techniques de la Mairie réalisent les travaux. - Facturation au demandeur selon devis.	Autorisation municipale de busage Dépôt de dossier : mairie Instruction : mairie
RACCORDEMENT AU RESAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	- S'adresser à Leff Armor communauté pour les démarches et formalités. - Tel : 02 96 70 17 04	Dépôt de dossier et instruction : Leff Armor communauté Autorisation et validation des travaux avant raccordement des ouvrages : Leff Armor communauté

Les informations visées dans ce tableau ne sont pas exhaustives. Aussi pour vos projets, renseignez-vous d'abord auprès de la mairie pour connaître les règles d'urbanisme en vigueur et effectuer une demande en bonne et due forme à l'aide des formulaires qui s'y rapportent.

Engazonnement du plateau scolaire

Après avoir nivelé la terre, l'entreprise KEVIN QUEMENER de Trégonneau a engazonné le plateau sportif situé derrière l'école élémentaire ainsi que les espaces verts aux abords des pavillons Seniors. L'ensemble de ces travaux a coûté 3.930 € HT.



Construction d'un préau à l'école élémentaire

Après l'élaboration du plan ainsi que le lancement de la demande de permis, une consultation a été lancée pour la construction d'un préau à l'école élémentaire. C'est l'entreprise PASTOL qui a été retenue pour un montant de 33.656,77 € TTC ainsi que l'entreprise BONNARD Martial pour le lot maçonnerie pour un montant de 2.238,60 € TTC. Les travaux seront effectués durant les vacances de février. Ce bâtiment de 110 m² environ permettra aux enfants de l'école de faire des activités à l'abri des intempéries, dans de bonnes conditions.



Lotissement Aer Vat

Le projet de lotissement se poursuit. Des réunions d'informations pour les élus ont été organisées par l'ADAC.

Qui est l'ADAC ?

Créée en 2012 et cogérée par le Département des Côtes d'Armor et l'Association des Maires de France 22, l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités est un service public d'assistance aux collectivités locales pour un appui technique et juridique de leurs projets d'ingénierie.

Un groupe d'élus a été constitué pour faire avancer ce dossier. Suite à un premier appel d'offres, 4 entreprises pour la maîtrise d'œuvre ont été retenues. La commission qui se réunira prochainement devra n'en conserver qu'une. Les travaux pourront alors commencer, pour une livraison prévue en 2022/2023.



Nettoyage du cours d'eau à Keravel

Le chantier d'insertion de Leff Armor communauté est intervenu à Keravel pour libérer le cours d'eau dans lequel du bois et de la végétation s'étaient déposés. Cette accumulation a provoqué une montée du niveau d'eau dans le ruisseau et par voie de conséquence des problèmes chez les riverains.

Après avoir débroussaillé toute la zone, le chantier d'insertion a dégagé le bois et les encombrants pour permettre à l'eau de couler normalement. Merci à Pierrick et à toute son équipe pour le travail accompli.



Démolition de l'ancienne cantine

Après de nombreuses années d'inutilisation, l'ancienne cantine a enfin été démolie mettant en valeur la MAM (Maison des Assistantes Maternelles) et l'école élémentaire. Les travaux ont été effectués durant les vacances de la Toussaint par l'entreprise E.I.M.H. et ont duré du fait de la présence d'amiante sur la structure. Ce vide est comblé par un parking.

Le montant de l'opération est de 22.383 € HT subventionné par l'État (DETR : 7.392 €) et le Conseil Départemental (Plan de Relance : 10.350 €). 4.641 € restent à la charge de la mairie.



L'ancienne cantine fait place à un nouveau parking

A la suite de la démolition de l'ancienne cantine, son emplacement a été transformé en nouveau parking. Celui-ci servira pour le stationnement des usagers de l'école et de la MAM (Maison des Assistantes Maternelles) en semaine et pour les utilisateurs de la salle polyvalente le week-end. Le marquage au sol sera réalisé en début d'année. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise EUROVIA de Grâce pour la somme de 23.602,83 € HT. Ils ont été subventionnés par la DETR (4.601 €) et par le Conseil Départemental au titre du Plan de Relance (6.078 €).



PLUIH : l'enquête publique terminée

L'enquête publique concernant l'élaboration du PLUIH de Leff Armor communauté, l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine valant Site Patrimonial Remarquable de Châtelaudren-Plouagat, le Périmètre de Délimitation des Abords concernant la chapelle Notre Dame du Tertre, et l'abrogation des cartes communales des communes de Tréméven, Le Faouët, Gommenec'h, **Le Merzer**, Bringolo et Saint-Péver s'est déroulée du 26 octobre au 27 novembre. Aussi, les habitants de Leff Armor

communauté ont pu formuler des observations sur les documents qui visent à définir la stratégie commune de développement et d'aménagement du territoire et les règles en matière de construction pour les 10 prochaines années.

Pour rappel, l'objectif est de trouver un juste équilibre entre la préservation et la valorisation du cadre de vie, tout en répondant au besoin de la population et des entreprises.

Le commissaire enquêteur a un mois et

demi après la clôture de l'enquête pour rédiger son rapport. Au vu du contexte sanitaire, il est probable qu'il obtienne un délai supplémentaire pour rendre ses conclusions.

La conférence intercommunale des Maires devrait se réunir par la suite, courant janvier-février, pour analyser le rapport de la commission d'enquête et valider éventuellement les modifications à apporter au dossier de PLUIH avant son approbation.

Programme d'aides à l'amélioration de l'habitat privé 2020-2022

Leff Armor communauté a mis en place, avec le concours de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), sur une période de 24 mois, un programme d'aides à l'amélioration de l'habitat privé en faveur de la population locale.

Les objectifs du programme :

- **réduire la facture énergétique** des ménages propriétaires ou locataires par des travaux d'économie d'énergie : *isolation, remplacement de chauffage, changement de menuiseries...*
- **permettre le maintien à domicile** des propriétaires occupants par l'anticipation

des risques d'accidents domestiques ou la réponse à un besoin immédiat : *perte de capacité due à l'âge ou au handicap, retour à domicile après hospitalisation...*

Des solutions personnalisées existent : *douche à siphon de sol, rampe d'accès, monte escalier...*

- **produire des logements locatifs conventionnés** (*loyers maîtrisés*) dans le bâti existant par des travaux d'amélioration énergétique.

DES AIDES IMPORTANTES SONT DISPONIBLES : C'EST LE MOMENT D'AGIR !

Attention, les travaux ne doivent pas avoir commencé avant la réception des accords écrits des financeurs !

RENSEIGNEMENTS

Des **permanences** ont lieu à Lanvollon au Moulin de Blanchardeau et à Châtelaudren-Plouagat au Petit Echo de la Mode (Bâtiment côté étang). Vous trouverez le calendrier des permanences sur www.leffarmor.fr

SOLIHA Côtes d'Armor : 02 96 62 22 00



Les tarifs « eau potable » réactualisés en 2021

Suite à la fusion des deux Communautés de communes - Lanvollon Plouha et Leff Communauté - une prospective tarifaire « eau potable » a été établie en 2019 en intégrant les coûts d'exploitation et les investissements à réaliser. Elle fixe un tarif cible unique à atteindre en 2026 pour tous les habitants de Leff Armor communauté.

Pour parvenir à cette harmonisation, chaque année, la tarification évoluera. Pour 2021, les tarifs suivants ont été validés par le Conseil d'Exploitation (le 26 novembre) et le Conseil Communautaire (le 15 décembre).

En 2021, les tarifs appliqués pour les usagers de l'ex Lanvollon-Plouha seront les suivants :

- Abonnement annuel : 72,46 €
- Tranche de 0 à 20 m³ : 1,299 €
- Tranche de 21 à 100 m³ : 1,390 €
- Tranche 101 à 500 m³ : 1,545 €
- Tranche > à 500 m³ : 1,078 €
- Tarif de vente en gros 2021 : 0,615 €.

Les tarifs « assainissement collectif » 2021

Dans le même contexte, la prospective tarifaire établie en 2019 prenait en compte les investissements connus à cette date. Plusieurs études d'incidence et de maîtrise d'œuvre ont conduit à compléter et préciser les montants d'investissement à réaliser sur les systèmes d'assainissement collectif dans les 6 ans à venir.

Une mise à jour de la prospective tarifaire a donc été retravaillée pour les prendre en compte.

Les tarifs suivants, approuvés par le Conseil d'Exploitation et le Conseil Communautaire seront les suivants pour **Le Merzer** en 2021 :

- Abonnement annuel HT (part fixe) : 81,63 €
- Prix par m³ HT (part variable) : 2,49 €.

Pour information, une étude d'incidence sur le milieu est en cours pour notre commune.

Dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissements, des travaux (classés priorité 1) sont prévus sur notre réseau d'assainissement collectif en 2021 et 2022 pour un montant de 473.000 € HT.

NAISSANCES :

- **Côme LE DINAHET**
PLÉRIN, 10 janvier 2020
- **Louis CHABAULT LE BRIAND**
PABU, 15 février 2020
- **Elza PAULINO VIGNET**
PABU, 17 février 2020
- **Tiago COURTIN**
PABU, 4 mars 2020
- **Tyméo HEMERY THOMAS**
PARIS 15^{ème}, 29 mai 2020
- **Sélan HAMEAU**
PABU, 21 juillet 2020
- **Louise LE GUILLOU**
PABU, 5 août 2020
- **Warelle COROUGE**
SAINT-BRIEUC, 2 septembre 2020
- **Zaïm BELKAHLA**
PLÉRIN, 12 septembre 2020
- **Camille JOURDEN**
PABU, 23 septembre 2020
- **Louka DECLEMY**
SAINT-BRIEUC, 1er novembre 2020
- **Aléna SCOTTO di LIGUORI**
SAINT-BRIEUC, 8 novembre 2020
- **Anaïs LE HELLEY**
SAINT-BRIEUC, 25 novembre 2020
- **Lucie LE HELLEY**
SAINT-BRIEUC, 25 novembre 2020
- **Mathias SANNIER**
PABU, 28 décembre 2020

Nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux aux enfants.

**DÉCÈS et
INHUMATIONS :**

- **Marcelle RAISON**
PAIMPOL, 24 février 2020
- **Jean DELGADO**
SAINT-BRIEUC, 28 février 2020
- **Philippe GAUTIER**
TRÉBEURDEN, 20 mars 2020
- **Emile VIVIER**
PABU, 2 avril 2020
- **Annie GELBON**
PLÉRIN, 6 mai 2020
- **Alice ROÏC**
GRÂCES, 21 mai 2020
- **Nadine VÉZOUËT**
BÉGARD, 5 juillet 2020
- **Thérèse DISEZ**
PABU, 11 août 2020
- **Gabrielle BÉCOUARN**
GUINGAMP, 23 août 2020
- **Lilyo PERAUDON MAROS**
RENNES, 20 septembre 2020
- **Bernard LEDAIN**
SAINT-BRIEUC, 25 décembre 2020
- **Jean-Claude LACROIX**
LE MERZER, 28 décembre 2020
- **Yves GUILLOU**
CHATELAUDREN, 28 décembre 2020

Nos sincères condoléances aux familles dans la peine.

PACS :

- **Jaime PAULINO OLIVEIRA et Mallaur VIGNET** - 3 janvier 2020
- **Johann LAURENT et Angélique BOUTIER** - 10 janvier 2020
- **Kevin PERROT et Camille GOSSELIN** - 14 février 2020
- **Pierre GUYOMARD et Cécile BLOAS** - 17 février 2020
- **Louis-Marie DECLEMY et Céline MONROY** - 9 septembre 2020
- **Gaëtan HEMERY et Ambre THOMAS** - 10 septembre 2020
- **Antoine BASSET et Gaëlle LE MANCHEC** - 14 octobre 2020

Nos vœux de bonheur aux jeunes pacsés.

Assistantes maternelles agréées

Nom	Téléphone	Adresse	Capacité d'accueil maternel
Eveline BARRE USUREAU	06.64.82.68.86	5, Pouldren	3
Auréli BOHEC	02.96.43.28.12	MAM TI KALONIG 1, rue des Écoles	4
Auréli BOHEC	06.82.62.37.03	11, Lan Rubanec	4
Marie GELBON	06.69.90.26.14	6, Kerhingant	3
Auréli LAHAYE	09.62.58.80.48	1, Corlezou	3
Sophie LE CALVEZ	02.96.44.92.07	14, rue du Chemin Vert	4
Vanessa LE GOFF	02.96.43.86.52	12, lotissement Hent Glaz	4
Sabrina PRIGENT	02.96.43.28.12	MAM TI KALONIG 1, rue des Écoles	4
Sabrina PRIGENT	06.86.70.76.62	8, bis Lan Rubanec	4
Mallaur VIGNET	09.75.48.61.66	6, lotissement de la Vallée	2

Les services de la petite enfance

Parmi les services proposés par Leff Armor communauté dans le domaine de la petite enfance, voici deux dispositifs - gratuits - :

• Pour les enfants de moins de 3 ans :

Le Relais Parents Assistants Maternels (RPAM) est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges. Il propose, entre autres, des « Espaces-jeux libres » destinés à favoriser l'éveil des petits accompagnés d'un parent, d'un grand-parent ou d'une assistante maternelle.

Ce sont des lieux aménagés comprenant jeux et jouets où les enfants peuvent vivre des moments de découverte et de plaisir autour d'activités variées.

Ils permettent aussi les rencontres et échanges entre les parents ou futurs parents et les assistantes maternelles.

Un « Espace-jeux » se déroule une fois par mois à Le Merzer.

Plus d'infos sur la programmation :

La maison de la petite enfance - Tressignaux : 02 96 65 32 61
La Cabane des p'tits loups - Plouagat : 02 96 73 72 75 - www.leffarmor.fr

• Pour les enfants de moins de 6 ans :

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) s'adresse aux enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un parent ou d'un membre de leur famille.

C'est un lieu de jeux, de rencontres, d'écoute et d'échanges avec d'autres parents qui permet de se retrouver pour le plaisir de jouer et d'être ensemble.

Plus d'infos : LAEP - La Cabane des p'tits loups - 02 96 79 72 75

L'ÉCOLE

Mme NICOL s'occupe toujours des plus jeunes de l'école (26 élèves) en compagnie de Mme PIERRE. Mme LE GUILLOUX gère 13 grandes sections et 7 CP. Elle est secondée par Mme BREHELIN. Mme JORON s'occupe de 5 CP et 14 CE1. M. BRUNEEL a 12 CE2 et 6 CM1. Mme GENESTOUT a 6 CM1 et 14 CM2. Mesdames Le BUAN, LAURITO et MICHEL assurent la fonction d'AVS (Assistant de Vie Scolaire). Mme HERVÉ assure la décharge de direction le mardi et la journée du vendredi en GS /CP. L'école compte actuellement 103 élèves.



LES PROJETS POUR L'ANNEE 2020-2021...

Qui aurait pu imaginer en début 2020 que les ressorts de notre « vivre ensemble à l'école » pouvaient se fracasser sous les coups de boutoirs d'un virus aussi malfaisant ? Maintenant que celui-ci est en train de bousculer notre quotidien à coups de masques, de distanciation physique et de gestes barrières, nous voilà en train de mesurer à quel point l'absence de convivialité peut être sinistre. Dans tous les cas, la présence d'un masque, aussi vertueux soit-il sur le plan sanitaire, reste un obstacle à la compréhension mutuelle. Cela oblige chacun à deviner, interpréter, supputer les intentions de son interlocuteur. Mais puisque la raison doit l'emporter, faisons contre mauvaise fortune bon cœur. Difficile dans ces conditions d'organiser des projets pour l'année 2020-2021 en dehors des enseignements classiques :

1. Nous allons maintenir un projet qui fédère toute l'école en faisant intervenir l'animateur nature prévu au printemps dernier. Nous continuerons les réflexions sur les déchets, sa production, ses effets sur l'environnement. Nous verrons comment réduire à notre petite échelle les déchets et trouver les bons réflexes : le gaspillage papier, alimentaire, le compostage, le recyclage ... limiter le gaspillage. Comment trier les déchets ? Malgré un protocole plus strict, la visite du

centre de tri de Kerval où vont les poubelles de Le Merzer devrait se réaliser au printemps 2021. Enfin, nous essayerons de construire un poulailler avec les parents d'élèves.

2. Nous poursuivrons l'apprentissage du vélo en groupe avec deux sorties au mois de juin (pour les CM).

Début octobre 2020, quatre parents ont passé leur agrément vélo. Ainsi, l'école pourra continuer à organiser des sorties en toute sécurité.

Les élèves de CM iront également quatre fois à Guingamp faire du canoë sur le Trieux au mois de juin.

3. L'activité piscine est maintenue pour les CP et CE. Les séances débuteront le 7 décembre. Deux séances par semaine, le lundi et le jeudi. Le protocole sanitaire impose un nombre limité de 24 enfants dans le bassin, dix séances sont prévues pour Le Merzer.

4. Les maternelles, CP et CE assisteront à un spectacle dans la salle le jeudi 4 février 2021 (la compagnie des 3 chardons).

5. Les CP- CE iront passer une journée au bord de la mer au mois de juin, en espérant que le virus sera loin.

Nous espérons renouveler le spectacle des enfants le dernier dimanche avant les vacances d'été pour toute l'école. Le matin à partir de 10h30, prestation des CP, CE et CM jusqu'à midi. De 12h

à 12h30, les maternelles chanteront et danseront dans la salle de garderie. A 12h30, un repas sera servi par les parents d'élèves. La kermesse de l'école débutera à 14h30 et finira avec le tirage de la tombola vers 18h30.

Je renouvelle nos remerciements à l'Association des Parents du Merzer sans qui nous ne pourrions pas envisager des sorties en dehors de la cour d'école.

Rendez-vous aux habitants de Le Merzer le dimanche 27 juin 2021, jour de la kermesse.

M. BRUNEEL, Directeur.

DISTRIBUTION DE MASQUES COVID 19

Au printemps dernier, la mairie a remis à chaque habitant de la commune (de plus de 6 ans) un masque, afin de lutter contre la pandémie.

Pour la rentrée de novembre, dans le cadre des gestes barrières, l'Etat a imposé le port du masque à tous les élèves de plus de 6 ans.

Afin d'aider les familles, la mairie a mis à disposition des enseignants un lot de masques qu'ils ont distribué dans leur classe.

Chaque enfant concerné, demeurant ou non sur la commune, s'est vu ainsi remettre un masque lavable offert par la collectivité.

Sur les bancs de l'École



- 1** CM1 et CM2 Mme Alice Genestout
- 2** Grande section et CP Mme Morgane Le Guilloux
- 3** CE2 et CM1 M. Michel Bruneel
- 4** CP et CE1 Mme Catherine Joron
- 5** Petite section et moyenne section Mme Chantal Nicol



Ce calendrier est susceptible d'évoluer en fonction du contexte sanitaire.

Janvier

Vendredi 22

- Cérémonie des Vœux (annulée)
Mairie

Février

Dimanche 7

- Festival de la bibliothèque (option 1)
Bibliothèque municipale

Samedi 13

Repas (à Pommerit-Le-Vicomte)
Entente Sportive Pommerit-Le Merzer

Mars

Vendredi 19

- Commémoration - Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
Mairie

Samedi 20

- Repas
Gym Détente

Samedi 27

- Repas
Association Parents d'Elèves

Avril

Dimanche 7

- Festival de la bibliothèque (option 2)
Bibliothèque municipale

Mai

Samedi 8

Commémoration
Victoire du 8 mai 1945
Mairie

Dimanche 23

Tournoi adultes
Entente Sportive Pommerit-Le Merzer

Lundi 24

Tournoi de l'école de foot
Entente Sportive Pommerit-Le Merzer

Samedi 29

Fêtes des mères
Mairie

Juin

Lundi 7

Concours de belote
Gym Détente

Dimanche 27

Kermesse école et spectacle *des enfants*
Association Parents d'Elèves

Dimanche 20 et dimanche 27

Elections départementale et régionale
Mairie

Juillet

Mercredi 14

Commémoration - Fête nationale
Mairie

Août

Dimanche 22

Fête de la chasse
Société de Chasse

Septembre

Pardon de Le Merzer

Dimanche 19

Repas et Concours de boules
Comité d'Animation

Lundi 20

Concours de boules
Comité d'Animation

Octobre

Dimanche 31

Enduro du Merzer
Moto Club Goudelin-Le Merzer

Novembre

Jeudi 11

Commémoration - Armistice de la guerre 1914-1918 et hommage à tous les Morts pour la France
Mairie

Jeudi 11

Repas des aînés
Mairie

Vendredi 19 et Samedi 20

Représentation théâtrale
Théâtre au Bourg

Samedi 27

Marché de Noël
Comité d'Animation

L'association des parents d'élèves

Une année 2019/2020 qui s'annonçait riche en nouveautés et en initiatives, à commencer par l'engagement de nouveaux parents enthousiastes et motivés !

De belles opérations ont pu avoir lieu afin de financer les projets pédagogiques programmés : photos de classe, opération pizzas, repas « croziflette », chocolats de Noël, participation aux manifestations du comité d'animation (pardon du Merzer et marché de Noël), participation à l'Enduro, Galettes des rois et brioches et... Patatra « nom d'un p'tit pangolin » ! Nous voilà tous confinés puis la reprise progressive bien chamboulée.

Un grand merci aux équipes communale, enseignante et périscolaire qui se sont mobilisées pour rendre cette période la plus agréable possible à nos enfants. Malgré toute la meilleure volonté, de nombreuses opérations n'ont pu avoir lieu dont notre traditionnelle kermesse et c'est avec un grand regret que nous avons laissé partir nos CM2 vers le collège sans leur offrir leur dernier spectacle de fin d'année !



Une nouvelle année, un nouveau bureau et de nombreux projets sur le thème de la nature : spectacle des 3 chardons, piscine en décembre et janvier ; sorties Kayak, sorties vélo avec visite du forage de Pléguen et intervention d'un artiste pour l'ensemble des classes ; projet d'un poulailler fabriqué par les parents d'élèves (venez nombreux !) pour sensibiliser les enfants au tri des déchets de la cantine.

Et... Patatra « nom d'un p'tit pangolin » ! Nous voilà de nouveau confinés et toujours de nombreux impacts sur la vie scolaire de nos enfants et sur les actions que nous aurions dû mener (participation au pardon du Merzer, à l'Enduro, repas de novembre...). Nous vous assurons l'engagement du bureau pour trouver les meilleures adaptations possibles afin de mener à bien les actions initialement prévues. Nous espérons pouvoir en réaliser un maximum pour permettre à nos enfants de participer à de nombreuses activités pédagogiques. Pour cela nous comptons sur la contribution de tous ! Nul doute qu'après ces périodes difficiles, nous aurons envie de partager

et de rencontres alors pourquoi ne pas commencer au sein de l'association ? Soyez les bienvenus !

2021 - Année sans Pangolin !

Vincent BEAUCOURT, Président de l'Association des Parents d'Élèves.

Bibliothèque pour tous



La petite, mais si mignonne bibliothèque de Le Merzer est ouverte aux enfants et aux adultes les jours d'école, de 16h30 à 18h00. Vous y trouverez des albums, des BD ainsi que des romans pour petits et grands. Elle se situe dans l'enceinte de l'école, mais n'est pas destinée qu'aux enfants. L'abonnement est de 10 euros par an et par famille.

Les bénévoles organisent également chaque premier dimanche du mois de février un spectacle familial dans la salle polyvalente. Le dernier spectacle 'L'ouvre Boîte' a fait salle comble.

Si vous souhaitez devenir bénévole, n'hésitez pas !!!

Virginie BOSSER, Présidente.

Contact : Tél. : 02 56 14 98 58
lemerzerbibliotheque@gmail.com



Comité d'animation

Le Pardon n'a pas eu lieu cette année. Mais, on prépare celui de 2021. Le blé est semé... Vous pouvez compter sur nous : on sera tous là et nous savons que vous aussi vous serez tous présents pour en profiter deux fois plus.

Je vous souhaite à tous un joyeux Noël et une bonne année 2021.

**Agnès LE QUERNEC,
pour le comité d'animation.**



Entente Sportive Pommerit - Le Merzer

Une nouvelle saison commence à l'ESPLM, avec deux nouveaux éducateurs M. EVEN pour l'équipe 1 et M. FRANCOIS pour l'équipe 2. Le club a un effectif d'une centaine de licenciés.



Une saison presque blanche pour le moto club

2020 aura été une mauvaise année pour le moto club ! Habituellement, il organise 4 épreuves dans la saison : Saint-Clet, Goudelin, Loguivy-Plougras et Le Merzer. Cette année, seule l'épreuve de Saint-Clet avec l'AMVTT locale a été disputée.

L'enduro du Merzer a été annulé par la préfecture 8 jours avant la date. Grosse déception pour Nicolas Clément et les membres du moto club qui avaient préparé le circuit « C'est rageant ! On a beaucoup travaillé ! Tout était prêt ». L'assemblée générale de la ligue devait avoir lieu à Guingamp le 6 décembre avec la veille les réunions des commissions au Merzer. Là aussi la Covid-19 a sévi !

Toutefois, deux pilotes du club ont porté haut les couleurs de Goudelin-Le Merzer. Youen Le Bras qui a participé et terminé les 24 h du Mans moto avec l'écurie composée de Jimmy Olivier

(Pontivy) et Anthony Simon (Rennes) sponsorisée entre autre par Michel Le Péron. Il a eu le privilège de franchir la ligne d'arrivée et d'avoir le drapeau à damiers ! « Quelle belle aventure ! Les derniers tours ont été les plus longs ».

François Doré, lui, a disputé une manche du championnat du Monde (MX2) en Italie. « Un souvenir inoubliable ! J'en ai pris plein la tête et plein les yeux ».

Quant à Léo Le Quéré, il s'est blessé et fracturé le bassin lors de l'épreuve française du championnat du Monde d'enduro à Réquista. Il a repris l'entraînement ... à bicyclette et attend pour remonter sur la moto.

En espérant pour vous et pour nous une prochaine année plus sereine.

Joyeux Noël et meilleurs vœux pour 2021.

Nicolas CLEMENT,
Président du Moto Club.



Gym détente

Personne ne pourra nier que 2020 aura été une année exceptionnelle et très compliquée pour nous tous.

En effet, nous avons commencé la saison 2019-2020 avec beaucoup d'enthousiasme et nous étions 52 sportifs à nous retrouver chaque semaine (le mercredi de 18h45 à 19h45 et le jeudi de 9h30 à 10h30) pour notre séance de gym. Bruno BACCON, notre animateur sportif, nous concoctait des cours très dynamiques que nous exécutions avec beaucoup de sérieux.

Malheureusement, mi-mars, la COVID 19 nous a contraints à arrêter notre activité et notre saison s'est ainsi achevée.

Début Septembre, nous avons pris la décision de reporter la reprise de nos cours mais Bruno nous a proposé



d'ouvrir une 3^{ème} heure afin d'alléger le groupe du jeudi. C'est ainsi que début octobre, nous avons repris la gym... mais hélas pour une durée très courte puisqu'à la fin de ce même mois, nous avons dû à nouveau tout cesser.

Nous gardons espoir de pouvoir reprendre les cours en 2021. Nous avons aussi programmé un repas courant mars 2021 et nous espérons organiser un concours de belotte le 7 juin 2021. Nous respecterons les mesures gouvernementales car la santé de nos adhérents, de leur famille et de tout le monde est trop importante à mes yeux.

Malgré cette période bien compliquée, le bureau et les adhérents se joignent à moi pour vous souhaiter de passer des

fêtes de fin d'année les plus agréables possible et que 2021 nous aide à oublier cette année inédite.

Sophie QUESNEL,
Présidente de Gym Détente.

Formes et couleurs

Notre petit groupe fait de la résistance. Le rendez-vous du mercredi c'est pour nous le bol d'air de la semaine. Nous espérons nous retrouver très vite et attendons toujours du renfort.

Bonne année à tous.

Monique LE MOAL,
Présidente de Formes et Couleurs.



Le théâtre au bourg vous donne rendez-vous en 2021

L'association du « Théâtre au Bourg » a présenté son dernier spectacle, les truculentes Athéniennes, au Moulin de Blanchardeau à Lanvollon le dimanche 1^{er} mars 2020, après l'avoir créé en novembre 2019 à la salle polyvalente du Merzer, où elle présente depuis quinze ans un spectacle nouveau chaque année. Depuis, au gré des confinements et des déconfinements, elle couve son projet pour 2021 avec les soins et la patience d'une mère poule. Un projet dont elle gardera le secret et qu'elle vous invite à venir découvrir les 19 et 20 novembre 2021. En cette période de ralentissement forcé des activités humaines et où notre vie sociale et notre santé sont mises à mal, on réaffirme partout haut et fort la nécessité de la culture

et du théâtre en particulier. C'est pourquoi la compagnie du Tab, fidèle à sa conviction qu'on peut pratiquer un théâtre populaire et faire rire - ou pleurer - sans tomber dans la complaisance ni dans la facilité, espère de tout cœur que vous serez fidèles et encore plus nombreux à ce prochain rendez-vous.

Lorsque les répétitions pourront reprendre, ce sera le jeudi soir à la salle polyvalente de 20h30 à 22h30 ou 23h.

*Pour nous (re)joindre, appeler au 02 96 44 72 23 ou au 06 98 05 75 96.
Pour (re)voir des photos : theatre-au-bourg.blogspot.com.*

Agnès JACQUESSON,
Présidente du Théâtre au Bourg.



Société de chasse de Le Merzer

En écrivant ici que l'année qui se termine ne pourra être comparée à aucune autre dans la période contemporaine... j'ai bien conscience que je ne fais pas preuve d'originalité. Toutes les associations sont dans la même situation et font le même constat amer, leurs activités sont perturbées, leurs adhérents s'éloignent parfois, leurs finances sont altérées en raison de l'impossibilité d'organiser les manifestations habituelles.

Ne perdons cependant pas de vue que la plupart de nos associations locales sont tournées vers le loisir et que les conséquences de cette « parenthèse » sanitaire ne seront souvent pas insurmontables. Il n'en va pas de même pour les associations dont l'objet se situe au niveau de l'aide sociale et du caritatif. Il nous appartient d'en être solidaires car leurs difficultés sont bien

plus préjudiciables pour certains de nos concitoyens.

Dans ce contexte difficile de confinement, sans surprise, la chasse « classique » au petit gibier, et notamment la bécasse, a été interrompue.

S'agissant du grand gibier, et en particulier du sanglier, le Préfet des Côtes d'Armor, comme la plupart des autres départements, a autorisé l'organisation de battues de régulation, encadrée par un certain nombre de contraintes liées à la crise sanitaire actuelle.

Cette mesure est la reconnaissance de notre mission d'intérêt général de régulation du grand gibier et du rôle de la chasse dans le maintien des équilibres agro-sylvo-cynégétiques.

A notre niveau, nous nous efforcerons de participer activement (et prudemment) à cette mission, en collaboration avec les agriculteurs qui ne doivent pas hésiter à nous signaler la présence de sangliers.

Dans l'attente d'une situation sanitaire plus favorable nous permettant d'organiser de nouveau, en 2021, la kermesse annuelle, nous souhaitons à toutes et à tous de pouvoir bénéficier d'un moment de bien être à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Guy POLLET,
Président de la Société de Chasse.



UTL Lanvollon-Plouha

En dépit du contexte sanitaire difficile, l'UTL Lanvollon-Plouha ne baisse pas les bras. Nous nous tenons prêts à repartir dès que les conditions seront plus favorables mais bien sûr dans le respect des instructions préfectorales. Certains ateliers (Informatique, Photographie, Histoire, Généalogie, Découverte, Littérature et Écriture, Cinéma), se poursuivent à distance et ouvriront en présentiel dès que nous y serons autorisés. Les conférences reprendront, lorsque nous aurons le feu vert, dans des salles spacieuses avec les jauges imposées.

Comme de nombreuses associations nous devons revoir notre programme mais nous espérons une reprise prochaine.

Daniel Le Chevillier, Président
Claudie Polès, Vice-Présidente

Joyeux Noël à notre doyenne

Ce 14 décembre, Pauline LE QUERNEC, membre de la commission « affaires sociales » a rendu visite à notre doyenne Hélène LE QUERNEC, qui n'est autre que sa grand-mère, pour lui remettre son colis de Noël et lui souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi qu'une Bonne Année 2021, année où Hélène fêtera ses 100 ans !

Au vu du contexte actuel, il n'a pas été possible de faire la photo d'Hélène entourée

de l'ensemble de ses proches. Qu'importe, la bonne humeur était tout de même de mise et Hélène fut ravie de recevoir ces quelques présents.

Elle réside depuis un peu plus d'un an à l'EHPAD « Beau Chêne » à Saint-Agathon où ses enfants, Jean-Yves et Yvette, lui rendent très régulièrement visite. Elle reçoit aussi avec plaisir ses petits-enfants et son arrière-petit-fils né en 2020.



Le Noël de nos aînés

Du 11 au 19 décembre, les membres de la commission « Affaires Sociales » ont distribué les colis de Noël aux Merzériens de 80 ans et plus.

Les membres ont effectué ces distributions en respectant les mesures sanitaires en vigueur. Cela représente 34 colis pour les personnes à domicile et 8 pour les personnes hébergées en structures.

Dans ce contexte très particulier, la visite a été appréciée de tous.



PLAN CANICULE, GRAND FROID ET COVID

Ces plans prennent en compte la situation des personnes les plus vulnérables.

Conformément à la loi, la mairie de Le Merzer tient un registre nominatif et confidentiel où sont recensées, si elles en font la demande, les personnes vivant à leur domicile qui sont :

- âgées de 65 ans et plus,
- âgées de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail,
- adultes et handicapées.

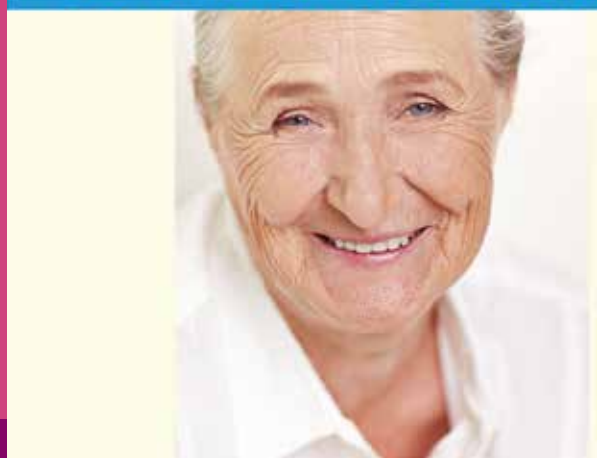
Pour cette démarche, les personnes vulnérables sont susceptibles d'être contactées par la mairie en cas de déclenchement du plan d'alerte par le Préfet.

L'inscription peut se faire par téléphone, par courrier postal ou électronique.

Plus d'infos :

Mairie - 11 place de l'Église
22200 LE MERZER - 02 96 44 90 43
mairie-le.merzer@orange.fr

**PLANS CANICULE, GRAND FROID & COVID-19
C'EST LE MOMENT DE VOUS INSCRIRE !**



Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes français de 18 ans ayant effectué les formalités de recensement à 16 ans.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes électorales reste une démarche volontaire. Elle peut se faire toute l'année pour les nouveaux Merzériens et ceux qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales. Il suffit de vous présenter en mairie muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (à votre nom et mentionnant l'adresse de votre domicile sur Le Merzer).

Toute nouvelle inscription entraînera automatiquement la radiation sur la liste précédente.



Elections départementale et régionale

Les élections régionale et départementale devraient se tenir fin juin 2021. Les dates définitives ne sont pas encore arrêtées, mais les deux élections auront lieu le même jour.

Les électeurs auront jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant les scrutins pour déposer leur demande d'inscription sur les listes électorales et ainsi participer aux scrutins.

Carte nationale d'identité

Pour faire une demande de carte nationale d'identité (CNI), vous devez prendre rendez-vous dans une mairie habilitée (Guingamp, Paimpol, Bégard, ...). Pour faciliter vos démarches, vous pouvez utiliser le télé-service « pré-demande CNI ».

Lors de votre rendez-vous, munissez-vous de votre pré-demande et des pièces nécessaires au dépôt de votre dossier. Vous procéderez à la prise d'empreintes.

La durée de validité de la CNI est de 10 ans pour une personne mineure. En 2014, elle est passée de 10 à 15 ans pour une personne majeure sans entraîner de modification sur la CNI détenue par l'usager.

Cependant, si vous devez voyager à l'étranger, sachez que certains pays ne reconnaissent que la date de validité inscrite sur la CNI.

Plus d'info :

- www.demarches.interieur.gouv.fr
- www.cotes-darmor.pref.gouv.fr



Bientôt 16 ans... pensez au recensement !

Tout jeune français, dès ses 16 ans, doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile ou en ligne. Il doit se munir d'une pièce d'identité justifiant de la nationalité française et du livret de famille à jour.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour effectuer sa journée de défense et citoyenneté (JDC) et entraîne son inscription d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

A la suite du recensement, la mairie lui délivrera une attestation qui sera demandée pour pouvoir passer les examens ou concours ainsi que le permis de conduire.

En cas d'absence de recensement, le jeune ne pourra pas participer à la JDC et en conséquence, il ne pourra passer aucun examen ni concours avant l'âge de 25 ans. De plus, il ne sera pas inscrit sur les listes électorales à 18 ans.

Plus d'info :

- www.defense.gouv.fr/jdc
- www.demarches.interieur.gouv.fr
- MAJDC sur mobile en 1 clic : App Store, Google Play



REPRISE DE LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC)

- A compter du 23/11/2020, pendant la période de confinement, il sera possible de réaliser sa JDC en ligne. Pour cela, les jeunes devront disposer d'un compte personnel sur le site majdc.fr.
- La priorité sera donnée à ceux déjà inscrits sur majdc.fr ou ayant communiqué une adresse mail au moment du recensement ou lors de contacts avec les centres du service national (CSN). Les jeunes n'ayant communiqué ni adresse électronique, ni numéro de téléphone recevront une convocation par courrier. Ce document expliquera la marche à suivre pour pouvoir réaliser sa JDC en ligne.
- Les jeunes disposeront de 11 jours pour effectuer la JDC en ligne. La convocation précisera la date limite d'exécution.
- Entre le 23 novembre et le 10 décembre 2020, les sessions en ligne permettront à environ 250.000 jeunes d'effectuer leur JDC.
- Les jeunes qui n'ont pas d'accès internet et ne peuvent effectuer la JDC en ligne seront prioritaires pour l'effectuer en présentiel dès la fin du confinement.



Allo'tad, service de transport à la demande



Moulin de Blanchardeau
CS 60036 - 22290 Lamoignon
Tél. 02 96 70 17 04

Leff Armor communauté étend son service de transport à la demande Allo'TAD à l'ensemble du territoire communautaire.

Allo'TAD facilite les déplacements sur les 27 communes de la Communauté de communes, et permet de rejoindre les arrêts des lignes de cars Breizh Go (ex- Tibus) allant vers Saint-Brieuc, Guingamp et Paimpol. Allo'TAD permet également de se déplacer jusqu'aux pôles de santé voisins.

Bénéficiaires :

Ce transport est réservé :

- Aux habitants de la Communauté de Communes
- Aux personnes dépourvues de véhicule ou de permis de conduire
- Aux personnes dans l'incapacité d'utiliser un véhicule de façon temporaire ou permanente.

Ne sont pas pris en charge :

- les transports médicalisés,
- les urgences médicales,
- les groupes de plus de 4 personnes.

Tarifs :

- Trajets à l'intérieur de la Communauté de Communes : 2 € le trajet par personne, soit 4 € l'aller-retour.
- Ticket combiné possible : Tibus + Allo'TAD = 2€, (prévenir la Centrale de Mobilité lors de la réservation du trajet).
- En cas de déplacements pour motifs médicaux prévus à Guingamp/Paimpol ou vers l'agglomération briochine : 3 € le trajet par personne, soit 6 € l'aller-retour.

Jours de fonctionnement :

- Lundi : 8h30 à 13h.
- Mardi : 08h30 à 19h30
- Mercredi : 8h30 à 19h30
- Vendredi : 8h30 à 19h30
- Samedi : 8h30 à 13h00.

Comment s'inscrire ?

- **Adhésion au service :** auprès de la mairie du domicile ou à Leff Armor communauté
- **Réservation :** appeler la Centrale de Mobilité au **0 810 22 22 22 la veille avant 12h00.**
- **Communes desservies :**
 - Toutes les communes de Leff Armor communauté.
- **Limite maximale :** 12 trajets (soit 6 allers - retours) mensuels.

Tarifs de location de la salle polyvalente

	Personnes domiciliées dans la commune	Personnes domiciliées hors la commune
Repas en été	220 €	320 €
Repas en hiver du 01/11 au 30/04	250 €	350 €
Horaires	Du vendredi 16h30 au lundi 8h30	
Caution à la réservation	300 € (1 chèque de 100 € + 1 chèque de 200 €)	

Les utilisateurs s'engagent à respecter l'état de propreté des lieux en assurant le nettoyage des locaux et du matériel avant la restitution des clés.

Visite du patrimoine merzerien

Samedi matin 3 octobre, c'est sous une pluie battante que les conseillers municipaux se sont retrouvés afin de visiter le patrimoine de notre belle commune de LE MERZER.

La visite devait normalement se faire à vélo mais au vu de la météo peu clémente, l'idée a très vite été abandonnée. L'objectif de la matinée était pour les nouveaux élus de découvrir ou de re-découvrir les infrastructures de la commune.

Ils ont donc eu l'occasion de visiter, entre autres, la salle multifonctions, le nouvel aménagement de l'Agence postale, les locaux techniques, l'Église, l'école ou encore les pavillons Seniors.

Un moment qui a permis à chacun d'en connaître un peu plus sur la commune.



Ouestgo, le covoiturage autrement

Le covoiturage longue distance a connu ces dernières années un essor considérable. L'objectif de Leff Armor communauté est de pouvoir développer le covoiturage de proximité. C'est pourquoi, un partenariat avec la plateforme Ouestgo a été mis en place. Cette plateforme propose plusieurs types de covoitages :

- Régulier : pour vous rendre chaque jour sur votre lieu de travail, vous pouvez rejoindre la « communauté Ouestgo »
- Évènementiel : pour vous rendre à un évènement particulier sur le territoire
- Solidaire : vous êtes sans solution pour vous rendre à votre travail, en stage ou en formation.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations sur le site de Leff Armor communauté, Rubrique : Vivre ici / Transport et mobilité

Renforcement des mesures de biosécurité

pour lutter contre l'influenza aviaire dans les basses cours



- Arrêté du 16 novembre 2016 qualifiant le niveau de risque épizootique
- Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place les mesures suivantes :

SI VOUS ÊTES DANS UNE COMMUNE EN RISQUE ÉLEVÉ :

confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.

DANS TOUS LES CAS :

exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Pour connaître la zone dont vous dépendez : <http://agriculture.gouv.fr/espace-professionnel-mesures-et-indemnisations>

Rubrique : Gestion des nouveaux cas d'influenza aviaire H5 N8 en Europe

PAR AILLEURS L'APPLICATION DES MESURES SUIVANTES, EN TOUT TEMPS EST RAPPELÉE :

- **protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles;**
- **aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de votre basse cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel et vous devez limiter l'accès de votre basse cour aux personnes indispensables à son entretien. Ne vous rendez pas dans un autre élevage de volailles sans précautions particulières ;**
- il faut **protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination** sans contact possible avec des cadavres. **Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés** en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- il faut **réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé** pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.



Promotion des licences professionnelles (partenariat université Rennes2/ CDG 22)

Accédez à l'emploi public local

Vous souhaitez travailler en mairie, communauté de communes... Le Centre de Gestion des Côtes d'Armor et l'université Rennes 2 vous proposent de suivre une licence professionnelle en alternance. Elle est accessible aux étudiants après un bac +2, mais aussi aux personnes en reconversion professionnelle ou souhaitant donner un nouveau tournant à leur carrière.

Cette licence est déclinée en deux parcours : technique (à Saint-Brieuc) et administratif (à Rennes).

Les débouchés :

- Postes de secrétaire de mairie, responsable de service RH, urbanisme ou finances
- Postes de responsable de service technique (espaces verts, bâtiment, voirie...).

La licence valide un niveau bac +3 et prépare aux concours de la fonction publique territoriale. Plus de 70% des étudiants reçus trouvent un emploi dans les 6 mois !

Contact : Arnaud Gouriou, chargé des relations avec l'université au CDG 22.
arnaud.gouriou@cdg22.fr
02 96 60 86 12

Départ à la retraite de Marie-Louise Souliman

En septembre dernier, Marie-Louise SOULIMAN a fait valoir ses droits à la retraite. Il y a déjà plus de douze ans qu'elle a créé son salon de coiffure dans les anciens locaux de l'entreprise Clément. Un local vide que Marie-Louise a su dynamiser pour le grand bonheur des Merzériens.

Elle avait fait son apprentissage dans un salon à Guingamp avant d'exercer à Goudelin puis à Lannion.

Marie-Louise a donc tourné la page de sa vie de coiffeuse et peut ainsi profiter d'un repos bien mérité.

Belle et longue retraite, Marie-Louise !



Illumin'hair

Le salon de coiffure des Merzériens n'aura pas été longtemps inoccupé. En effet, Rozenn LE GOFF qui possède déjà un salon de coiffure, rue des Fontaines à Lanvollon depuis 2007, a saisi l'opportunité du départ à la retraite de Marie-Louise pour ainsi reprendre son commerce. Elle est secondée par son employée, Laetitia DIONGRE.

Le salon dorénavant nommé *Illumin'hair* a subi quelques travaux avant son ouverture.

Les deux femmes qui ont derrière elles 16 et 21 ans d'expérience, proposent des coupes hommes, femmes et enfants, mais aussi brushing, permanentes, mèches et colorations.

Elles exercent leur activité à tour de rôle entre le salon de Lanvollon et celui de Le Merzer.

Nous leur souhaitons la bienvenue !



Infos pratiques :

Ouvert sur rendez-vous

- lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 18h,
- samedi de 9h à 12h,
- fermé le jeudi.

Tél : 02.96.44.72.72

Ouverture de la boulangerie : que du bonheur !

C'est avec grand plaisir que notre commune a vu s'installer le 31 octobre dernier un nouveau boulanger.

Dominique VINCENT et sa salariée Magalie exploitaient auparavant la boulangerie de Plélo.

Ils évoquent un petit coup de foudre pour la commune ainsi que pour l'emplacement du commerce situé Place de l'Eglise.

Du haut de ses 43 années d'expérience, le boulanger a relancé la fabrication du pain et propose également, pâtisseries et viennoiseries faites maison.

Que nos vœux de réussite les accompagnent.

Pratique :

Ouvert du mardi au samedi de 7h à 13h et de 16h à 19h30, et le dimanche de 7h30 à 13h.

09 54 55 12 33



Alexis Guyomard crée sa micro-entreprise de production audiovisuelle



Après un bac STI2D SIN (Système d'Information et Numérique), le jeune Merzérien, Alexis GUYOMARD a intégré l'IUT de Rouen où il a suivi une formation aux Métiers du Multimédia et de l'Internet. Son DUT en poche, Alexis a réalisé des reportages sportifs et des interviews.

Aujourd'hui, il propose ses compétences dans le web, l'infographie et l'audiovisuel aux entreprises et aux collectivités locales.

Nous souhaitons à Alexis de réussir dans ce nouveau challenge professionnel.

Contact :

Alexis Guyomard Vidéaste - 11 Bel Air 22200 Le Merzer - 07.84.50.03.75
guyomardalexis@gmail.com - portfolio : alexisguyomardportfolio.fr

Aides économiques : Lucie Beaudic de Leff Armor communauté vous renseigne !

Lucie BEAUDIC, responsable du développement économique à Leff Armor communauté a réalisé une synthèse des différentes mesures d'aides économiques mises en œuvre tant par l'Etat, la Région que Leff Armor communauté pendant ce confinement. Au vu du caractère très évolutif du contexte, les informations sont sans cesse réactualisées.

Lucie BEAUDIC se tient à votre disposition pour tout renseignement. N'hésitez pas à la solliciter !

Mail : lucie.beaudic@leffarmor.fr
Téléphone : 06 80 22 51 91

Merci à nos annonceurs pour leur participation à ce bulletin.

Soutenons nos artisans et commerçants !

Illumin'
Hair

COIFFURE HOMME - FEMME - ENFANT

02 96 44 72 72



Pascal DANIEL

DANIEL
Paysage

02 96 44 94 04
contact@danielpaysage.fr

LE MERZER

www.danielpaysage.com

DOMINIQUE VINCENT
artisan boulanger



10 B place de l'église
LE MERZER

09 54 55 12 33

AGENCE DE DESIGN INDUSTRIEL

LEANO
DESIGN

Produit grand public
Produit professionnel
Équipement Industriel
Instrumentation et médical
Ergonomie d'usage

www.leano-design.fr

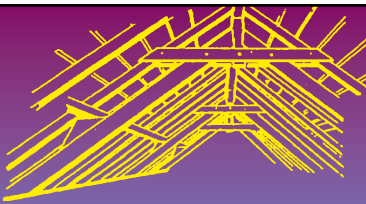
ENTREPRISE de :

CONSTRUCTION

Francis
BEVILLON

02.96.44.93.57 LE MERZER

**BOIS
PVC
ALU**



02 96 44 93 55

*Menuiserie - Charpente
Aménagement de combles*

David HERVÉ
LE MERZER



BREHELIN
Anthony

COUVERTURE - ZINGUERIE
neuf & rénovation

Rue Emile SALLIOU
22200 LE MERZER

02 96 44 99 18/06 65 25 62 84

**PLOMBERIE - CHAUFFAGE
SANITAIRE - ÉLECTRICITÉ**

LUBIN  **INSTALLATION
ENTRETIEN
DÉPANNAGE**

1 ter Roz Porjou - 22200 LE MERZER

02 96 44 93 67

S.A.R.L.
LE CUZIAT GOURIO
TRAVAUX AGRICOLES



5, Keryvon - 22200 LE MERZER
Tél. 02 96 44 93 34

BAR - TABAC - RESTAURANT OUVRIER

L'INSOMNIA

Fred et Marie

3, place de l'Eglise
22200 LE MERZER
Tél. 02 96 44 90 33

Siret 342 800 505 00030 - Code APE 554 B